Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 033-213301518-20261022-2026_11_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DONNEZAC

DELIBERATION n° 2026-11-05

Nbre de Conseillers en exercice 15
Présents 10
Votants 11

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT CHAUFFAGE ECOLE

Pour : 11
Contre : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux octobre , le Conseil Municipal de la commune de DONNEZAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François JOYÉ.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 octobre 2026

PRESENTS : CHASSIN Franck ; DUPUY Elodie ; FEBVIN Marie-Pascale ; GIRARD Anne-Philippe ; HERAUD Claudine ; JOYÉ Jean-François ; LIMOUZIN Sandrine ; SICAUD Geoffrey ; SOPENA Patrice ; ZOCCO Jonathan ;

ABSENTS-EXCUSES : COURJAUD Thierry ; DIDIER Dominique; GENAIN Jean-Pierre ; METTE VIALATTE Séverine ; LAMBERT Régine ;

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Claudine HERAUD

Madame Séverine METTE VIALATTE a donné pouvoir à Monsieur Jonathan ZOCCO ;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le système de chauffage de l'école n'est plus adapté, tant sur le plan économique qu'écologique.
Afin de réaliser les travaux nécessaires, la commune souhaite solliciter une subvention auprès du Fonds vert.
Dans ce cadre, le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

* subvention Fonds vert	14 030.00 €
* autofinancement	26 055 ,73 €
	40 085.73€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- ✓ approuve le plan de financement
- ✓ autorise Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du fonds vert à hauteur de 35 % du montant HT.
- ✓ donne plein pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer tous les documents se rapportant à ces subventions,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
En Mairie, le 02/11/2026

Jean-François JOYÉ
Maire

Secrétaire de séance
Claudine HERAUD

Affiché le : 05 NOV. 2026

Transmis au représentant de l'état : 05 NOV. 2026

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 033-213301518-20261022-2026_11_05-DE

